

Appel à projet 2020 pour la « Cyber Defense Factory »

Vous êtes



*Un chercheur, une start-up,
une PME ou une ETI*

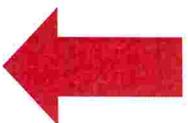
Vous avez



Un projet

Qui

nécessite



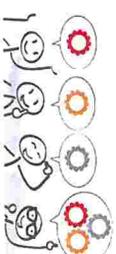
**Un hébergement
et des données**

**Venez nous
le présenter**



Cyber-d3fense-factory/ict
@intrader.gouv.fr

Afin de



*Testez vos
développements sur nos
données et démontrez
l'intérêt pour le MinArm.*

La « Cyber Defense Factory » est un

espace ouvert dédié à favoriser

l'innovation en offrant un hébergement, l'accès à des données d'intérêt cyber et la capacité à tester les solutions avec des opérationnels du Ministère des Armées



**Vous avez un projet en cyber
sécurité qui peut intéresser la
défense et vous avez besoin
d'accéder à des données pour
mettre au point ou tester votre
solution, venez nous en faire part.**

Qui peut déposer un projet et sous quelles conditions ?

Tout organisme de recherche, start-up, PME ou ETI, avec les conditions suivantes :

- Le projet envisagé doit produire des résultats tangibles au bout de 6 mois
- L'accès aux données ne peut se faire que depuis les locaux de la « Cyber Defense Factory »
- Seuls des personnels de nationalité française peuvent déposer un dossier et contribuer au projet
- Le déposant peut porter le projet seul ou en partenariat avec un consortium

Critères de sélection

Les projets seront étudiés et sélectionnés selon leur capacité à répondre aux critères suivants:

- **Innovation**
 - o Caractère innovant par rapport à l'état de l'art et/ou l'état du marché
 - o Verrous technologiques levés par le projet
- **Plus-value** du projet
 - o Améliorations ou nouvelles approches apportées
 - o Bénéfices pour les futurs utilisateurs de la solution
- **Intérêt défense**
 - o Cas d'usage d'intérêt défense ?
- **Valorisation** du projet
 - o Intérêt stratégique du projet pour le porteur
 - o Perspectives d'industrialisation
- **Cohérence du projet**
 - o Clarté des objectifs et pertinence de la démarche proposée
 - o Qualité de partenariat, le cas échéant
 - o Planification des actions
 - o Cohérence du contenu avec l'objectif de 6 mois d'hébergement
- **Intégrabilité dans la factory**
 - o Engagement argumenté à mettre en place les ressources humaines et matérielles nécessaires
 - o Disponibilité au sein de la factory des données nécessaires pour le projet



Modalités de fonctionnement de la « Cyber Defense Factory »

La Factory est localisée en banlieue de Rennes, à l'adresse 1B Rue Louis Braille 35131 St Jacques de la Lande.

La **durée maximale** du projet déposé est de six mois. Si jugé pertinent, une suite au projet peut être envisageable, mais la durée totale ne pourra excéder douze mois.

La Factory ne revendique **aucun droit de propriété intellectuelle** pour les innovations issues du projet hébergé. Cependant, le produit prototype sera impérativement mis à disposition des services de l'Etat pour évaluation en fin du 5ème mois d'occupation de la Factory

L'attribution d'une place dans la Factory comprend la mise à disposition de :

- Espace dédié en open-space (7m² de bureau, une table informatique par personne, équipée d'une liaison internet haut débit et d'une infrastructure réseau interne, de 10 emplacements serveurs rackables)
- Une salle de réunion (8 personnes) réservable à la demande
- L'accès aux données requises pour le projet

L'attribution d'une place dans la Factory ne comprend pas :

- La couverture des frais de repas, congrès, déplacements
- Les démarches commerciales
- La fourniture de matériels informatiques autres que ceux cités plus haut
- L'attribution de places permanentes et connexions pour des collaborateurs non identifiés dans le projet
- Les assurances légales pour l'occupation de locaux

Procédure de sélection

Le candidat rédigera un document en s'attachant à répondre aux critères de sélection ci-dessus, selon :

- Présentation du projet
- Présentation du porteur et des partenaires éventuels en précisant la liste des personnels à héberger (nom/prénoms/entité/date et lieu de naissance/numéro de Carte d'identité ou de passeport)
- Innovation technologique en précisant les niveaux de TRL initiaux et finaux
- Plus-value du projet et cas d'usage d'intérêt défense
- Valorisation du projet
- Intégrabilité dans la factory notamment description des données à fournir par la factory
- Structuration du projet

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse suivante :

cyber-d3fense-factory.fct@intradef.gouv.fr

Tout dossier incomplet sera considéré comme inéligible.
Le candidat s'engage à fournir toute information ou documents nécessaires à l'instruction.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets	30 Janvier 2020
Date limite de dépôt des dossiers	06 Mars 2020 minuit
Commission de sélection	Semaine du 23 au 31 mars 2020
Notification	02 avril 2020
Intégration dans la Factory à Rennes	A partir du 06 Avril 2020

